



CFE-CGC Orange

Adresse postale : 10/12, rue Saint Amand - 75015 Paris

Tél : 01 46 79 28 74 - Fax : 01 40 45 51 57

E-mail : secretariat@cfecgc-orange.org

Réf. : INFLATION/GP-10/09/2021

**A l'attention de M. Gervais Pellissier
Directeur People and Transformation**

Orange, 111 quai du Président Roosevelt
CS 70222
92449 Issy Les Moulineaux CEDEX

Paris, le 10 septembre 2021

Objet : commission de suivi des mesures salariales 2021

Monsieur le Directeur,

Suite à la demande la CFE-CGC Orange, [par courrier en date du 1^{er} juillet](#) vous avez pris l'engagement de tenir une « commission de suivi » avec les organisations syndicales représentatives portant sur l'application des mesures salariales 2021 prises dans le cadre de la décision unilatérale, et en cas de forte augmentation de l'inflation.

Les derniers résultats connus donnent un [niveau d'inflation de 2,2 % sur la zone euro selon la BCE](#) et de [1,9% en France pour les douze derniers mois selon l'INSEE](#).

Ces niveaux sont à comparer avec le taux Directeur de la [Décision Unilatérale](#) du 8 juillet dernier : 1,8% du budget d'augmentations salariales pour l'année 2021.

Compte tenu de la tendance inflationniste qui se confirme pour les mois à venir il semble d'ores et déjà évident que, si aucune mesure complémentaire n'était décidée, les salariés connaîtront une perte de pouvoir d'achat.

C'est pourquoi nous vous demandons de bien vouloir organiser dans les meilleurs délais la tenue de cette commission où devront être examinées les modalités de la revalorisation pour laquelle la CFE-CGC serait favorable à une réévaluation forfaitaire...

Dans l'attente de votre retour diligent, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de notre considération distinguée.

Patrice Seurin
Délégué Syndical Central

François Dechamps
Secrétaire National de la Commission
rémunération